

trôleur de la monnaie, dont les fonctions, j'imagine, sont analogues à celles de votre inspecteur général des banques. Ils ont fait un voyage dans le pays, tenu des séances, et ils ont finalement décidé de diviser le pays en douze districts de réserve fédérale. Ces districts variaient considérablement d'étendue.

Le district occidental comprenait presque le tiers du territoire des Etats-Unis; le district de la Nouvelle-Angleterre comprenait seulement les Etats de la Nouvelle-Angleterre; le district de Philadelphie, rien que des parties de la Pennsylvanie, du New-Jersey et du Delaware. On forma d'autres districts de superficies variées. La loi stipulait que chaque banque de la réserve fédérale devait avoir un capital non inférieur à \$4,000,000, et comme le capital était basé sur le capital et l'excédent, comme nous l'appelons, ou la réserve, comme vous l'appellez, des banques affiliées, il a fallu dans les régions où les colons étaient éparpillées, embrasser une bien plus grande étendue de territoire afin d'assurer le capital nécessaire, que dans le cas des régions à population plus dense de l'est.

Ces douze banques de la réserve fédérale sont légalement des unités autonomes. Elles détiennent leurs chartes du Congrès, précisément comme les *National Banks*. Elles sont sous la surveillance non seulement du Contrôleur de la circulation, comme les *National Banks*, mais aussi sous celle d'un organisme central nommé par le Président, confirmé par le Sénat, connu sous le nom de Commission de la réserve fédérale. La Commission de la réserve fédérale fonctionne en tant qu'agent coordonnateur, afin d'harmoniser leurs opérations, uniformiser leurs méthodes et prévenir tout conflit entre elles. J'ai ici une copie de la loi de la Réserve fédérale que je vais vous laisser, monsieur le président. Le texte n'en est pas très long. Elle définit les pouvoirs des banques de la réserve fédérale, de même que les pouvoirs de la Commission de la réserve fédérale. Je vais vous en lire de très courts extraits. Les banques de la réserve fédérale ne devaient d'abord durer que vingt ans, jusqu'à l'an dernier, alors que le Congrès adopta quelques lois bancaires supplémentaires, étendant les prérogatives des *National Banks*, afin de les mettre plus à même de faire face à la concurrence exercée par les banques d'Etat et les compagnies de fiducie. On a étendu les chartes des banques de la réserve fédérale de sorte qu'elles sont actuellement indéterminées. Elles durent jusqu'à ce que le Congrès révoque leurs chartes, ou qu'elles leur soient enlevées pour infraction à la loi. Autrement dit, les banques de la réserve fédérale subsisteront indéfiniment à moins qu'elles n'enfreignent la loi ou qu'elles perdent la confiance du public. Elles ont le pouvoir de faire des contrats, de poursuivre et d'être poursuivies. Leurs opérations sont dirigées sous la surveillance et le contrôle de leurs conseils d'administration, qui possèdent tous les pouvoirs accordés conformément aux dispositions de la loi, et tels pouvoirs incidents qui appartiennent ordinairement à la position des administrateurs des associations bancaires.

Ladite Commission administrera les affaires de ladite banque avec justice et impartialité et sans préférence injuste en faveur de ou contre aucune banque ou banques affiliées, et elle accordera à chaque banque affiliée tels escomptes, avances et services qu'elle pourra consentir sûrement et raisonnablement, en tenant bien compte des réclamations et des demandes des autres banques affiliées.

Le gouvernement des Etats-Unis ne détient pas un dollar d'action dans aucune banque de la réserve fédérale, bien que la loi stipule qu'au cas de liquidation, tout excédent qui restera après qu'on aura fait entièrement droit à toutes les obligations et réclamations, retournera aux Etats-Unis. Chaque fois qu'on parle de ces banques comme étant des banques gouvernementales, et on les appelle souvent ainsi aux Etats-Unis, il s'en dégage une impression erronée. Bien qu'elles soient tenues d'agir comme les agents financiers du Trésor et d'accomplir